

Compte rendu du 53^e Congrès de l'Institut d'histoire de l'Amérique française

Maude Beausoleil

Volume 1, numéro 2, printemps 2001

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1024450ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1024450ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1492-8647 (imprimé)

1927-9299 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Beausoleil, M. (2001). Compte rendu de [Compte rendu du 53^e Congrès de l'Institut d'histoire de l'Amérique française]. *Mens*, 1(2), 174–180.
<https://doi.org/10.7202/1024450ar>

Et certes, les calepins de l'auteur sont bien remplis – soixante pages de notes en témoignent éloquemment. Il faut le louer d'être allé aux sources, de n'avoir rien ménagé. Combien d'autres chercheurs se donnent la peine de consulter à fond les mémoires de maîtrise, pour ne pas parler des bouquins jaunis et des papiers d'archives qui ont été épluchés? Son travail de bénédictin lui fait partager des trouvailles. Une parmi tant d'autres : si Yvan Lamonde n'avait pas musé jusque dans une vieille histoire du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, nous n'aurions pas su qu'un abbé canadien, en 1826, avait entretenu une correspondance avec Chateaubriand.

Ce livre sera précieux pour longtemps, jusque dans ses aspects pratiques. Les notes sont exilées en fin de parcours, mais cela vaut mieux que l'hybride et hoquetante méthode de l'«auteur-date». Et puisqu'elles se limitent à des références bibliographiques, on pourra s'en tenir au texte lui-même sans rien manquer des nuances ou digressions de l'auteur. Un long index onomastique clôt l'ouvrage. La copieuse table des matières console en partie pour l'absence d'index thématique. S'il y a une justice chez la gent intellectuelle, cette *Histoire sociale des idées* se méritera un bel avenir.

Xavier Gélinas

COMPTE RENDU DU 53^e CONGRÈS DE L'INSTITUT D'HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE

Les 53^e assises de l'IHAF, qui se tenaient à Montréal du 19 au 21 octobre dernier, proposaient une réflexion s'articulant autour du thème «Éducation et société». Défini dans son sens le plus large, celui-ci a favorisé la présentation d'études qui ont emprunté diverses avenues de recherche : l'oeuvre accomplie en éducation par l'Église, la famille et l'État, le développement d'institutions comme l'université et l'école, sans oublier les formes moins conventionnelles d'enseignement que sont, à titre d'exemples, les expositions, les sermons, etc. Notons que le thème de l'éducation, selon les vœux des animateurs du congrès, ne se confinait pas au cadre spatio-temporel de l'Amérique française ou encore à celui de la discipline historique. Le développement et les perspectives d'avenir de l'université devaient en outre servir de point de départ à une discussion entre chercheurs.

Au nombre des conférences présentées, celles s'intéressant aux multiples facettes de l'école juive montréalaise au XX^e siècle ont constitué l'un des temps forts de ce congrès. Tout d'abord, Ira Robin-

son, au cours de sa présentation «La Bibliothèque publique juive et l'éducation des immigrants juifs montréalais», a dévoilé la double fonction qu'exerce cette institution ainsi que l'université populaire qui lui est rattachée : la perpétuation de la culture des migrants juifs et leur intégration à la société d'accueil par le truchement, entre autres, de cours d'histoire du Canada ou encore de cours de langue anglaise et française.

Les écoles yiddishophones, lieux privilégiés de la formation intellectuelle des Juifs dont la fondation remonte à l'aube de la Première Guerre mondiale, ont fait l'objet des communications de Pierre Anctil et de Rebecca Margolis. Anctil, dans son exposé «Une innovation de taille : les écoles yiddishophones», a souligné l'intérêt que présentent pour la recherche ces premières écoles sécularisées du Québec. L'étude de Margolis intitulée «Sholem Shtern et les écoles Winchevsky, idéologie et réalité» permettait quant à elle de découvrir, à la suite de celle d'Anctil, un type particulier d'école yiddishophone attestant de l'existence d'une aile gauche radicale chez les Juifs montréalais qui, notons-le, ne rencontrait pas l'assentiment du reste de la communauté : les écoles communistes créées dans les années 1940. La direction assumée par Sholem Shtern des deux établissements situés à Montréal constituait l'objet central du travail de Margolis. L'auteur concluait à ce sujet que le rôle du directeur en fut un de médiation permettant à ses écoles de conserver une certaine autonomie idéologique face au Parti communiste dont elles étaient la création. Margolis affirmait par ailleurs que Shtern cherchait à offrir un enseignement fidèle à la culture juive en même temps que perméable à la société canadienne.

Caroline Cloutier, en clôture de la séance sur le monde scolaire juif montréalais, s'est attardée au parcours d'une institution scolaire animée, cette fois-ci, par des Juifs sépharades : l'école Maïmonide. La création de ce premier établissement scolaire juif de langue française au Québec, à la fin des années soixante, a initié selon l'historienne un dialogue basé sur la collaboration entre la communauté sépharade, d'un côté, et la CECM ainsi que le ministère de l'Éducation, de l'autre. Cette collaboration entre l'État québécois et les Juifs sépharades fut grandement facilitée par le fait que ces derniers, francophones, s'accommodaient davantage des politiques gouvernementales de promotion du français que les juifs ashkénazes, généralement anglophones.

On peut le constater, toutes les communications réunies sous le thème de l'école juive montréalaise ont témoigné, chacune à sa façon, de l'existence d'une communauté qui, tout en étant profondément attachée à son héritage culturel, s'est ouverte à sa société

d'accueil, comme le démontre l'éducation donnée et les objectifs poursuivis par les établissements d'enseignement présentés. De même, l'étude de ces institutions a permis aux conférenciers de mettre en valeur une partie de la richesse idéologique présente dans la communauté juive. Le tableau ainsi brossé aurait cependant pu être plus complet et plus étoffé, les études ne présentant que des établissements de gauche résolument tournés vers la modernité. Il est par ailleurs regrettable qu'une seule conférencière, Cloutier en l'occurrence, se soit penchée sur les institutions scolaires des Juifs sépharades. La diversité culturelle entre Ashkénazes et Sépharades ainsi que son impact sur la communauté juive montréalaise est une dimension qui, nous semble-t-il, aurait mérité qu'on s'y attarde davantage.

Autre sujet privilégié de la recherche historique, les oeuvres du clergé en matière d'enseignement de même que les idéologies qui les animent ont été des thèmes prédominants du congrès. S'inscrivant dans ce champ d'étude, la conférence dynamique de Mélanie Lanouette, «Le renouveau pédagogique et méthodologique chez les Frères des écoles chrétiennes, 1936-1959», s'est avérée l'une des plus intéressantes. Bien menée, l'analyse de l'historienne portait sur le processus de questionnement et de redéfinition de la pédagogie traditionnelle en matière d'enseignement religieux chez les Frères enseignants au cours des années 1930 et 1940. Lanouette soutenait à cette occasion que, faute de pouvoir critiquer le contenu de l'enseignement religieux dicté par l'orthodoxie religieuse à laquelle ils devaient soumission, les Frères se sont davantage préoccupés avant les années cinquante des aspects pédagogiques et méthodologiques. Du savoir, on passait alors à la promotion d'un savoir-faire enseignant, discours symptomatique d'un profond renouvellement pédagogique chez les FEC, et ce, plusieurs années avant Vatican II. La recherche de Lanouette avait pour premier mérite de remettre en doute une vision largement répandue d'un rôle unique, d'une seule et même oeuvre du clergé dans le champ de l'éducation au Québec. Clergé qui, dans les faits, ne se présente pas comme un bloc uni faisant la promotion d'un seul projet éducatif. À ce propos, les FEC forment peut-être l'exemple le plus probant de cette affirmation car ils ont, plus souvent qu'autrement, par leurs contestations et leurs revendications en matière d'enseignement, déstabilisé et dérangé les hautes autorités religieuses. De surcroît, les travaux de l'historienne levaient le voile sur la présence d'un désir manifeste de rénovation chez les premiers acteurs du système scolaire, notamment dans le développement d'une pédagogie moderne qui entrevoit désormais le maître comme le guide de l'enfant. Cette même pédagogie, il importe de le souligner, sera au coeur de la réforme de l'éducation or-

chestrée une vingtaine d'années plus tard par les révolutionnaires tranquilles. Les Frères apparaissent ainsi comme les chefs de file d'un mouvement plus large au sein du corps professoral franco-catholique qui prend conscience du décalage des méthodes anciennes en enseignement par rapport aux besoins de la société, et qui tente, en définitive, d'actualiser la pédagogie.

La formation intellectuelle donnée dans les collèges classiques jusque dans les années soixante à l'élite canadienne-française, tant laïque que cléricale, constituait un terrain d'analyse heureux pour étudier le secteur de l'enseignement secondaire et le projet éducatif qui lui est spécifique. Cette voie est justement celle qu'a empruntée avec succès Claude Corbo dans sa communication «La mémoire des collèges». Ainsi, comme le titre l'indique, le chercheur s'est intéressé aux représentations de l'enseignement et de l'atmosphère générale des collèges classiques telles que décrites par des intellectuels, des scientifiques, des politiciens ou encore des écrivains qui ont marqué l'histoire du Québec contemporain, à l'exemple de Pierre E. Trudeau, de Lionel Groulx et de Georges-Émile Lapalme. Pour ce faire, Corbo a utilisé comme source de documentation, et c'est là que résidaient l'originalité et le caractère vivant de son exposé, les récits autobiographiques de ces personnages importants. Quelles que soient les allégeances idéologiques des hommes publics dont les textes ont été sélectionnés, il était possible selon Corbo de cerner plusieurs traits communs dans ces discours. Tout d'abord, on y retrouvait la même condamnation cinglante de l'enseignement de la religion et de la philosophie. Les auteurs étudiés témoignaient en outre d'une forte impression de faire partie d'un univers qui, dominé par des hommes, de surcroît des hommes d'Église, évoluait en marge de la société canadienne-française. Finalement, le tableau brossé du corps professoral des collèges classiques ne tolérait guère la nuance. Pour reprendre les termes du conférencier, le jugement général porté sur l'ensemble des professeurs apparaît extrêmement noir alors que du lot ressortent des portraits éblouissants.

Se penchant sur une tout autre époque, Laurent J. Messier s'est lui aussi intéressé à l'étude d'un discours : celui des sermons, comme forme privilégiée d'enseignement religieux auprès des masses. Cette conférence animée portant sur «Le diable, l'enfer et les sermons du XVIII^e siècle en Nouvelle-France» tentait de cerner les principaux jalons autour desquels s'articulent les sermons d'une vingtaine de prêtres, enseignement dont le but ultime, soutenait Messier, était d'amener la population à se conformer aux comportements prescrits par l'autorité religieuse. La description de l'enfer, avec un ac-

cent particulier mis sur la souffrance qu'on y vit, tient pour l'essentiel du message contenu dans ces sermons.

S'inscrivant en faux contre la vision d'une institutionnalisation de l'enseignement des sciences au Canada français engendrée par la Deuxième Guerre mondiale, Julie Sarault affirmait dans sa conférence, «La mise en place des structures de la recherche scientifique : la Faculté des sciences à l'Université de Montréal», que ce processus s'est plutôt étalé de 1920 à 1945. Deux courants opposés se profilent alors progressivement au sein de la Faculté au cours des années 1920. Le premier est calqué sur un modèle dit «français», axé sur l'acquisition d'une culture générale et sur la formation des maîtres, tandis que l'autre, le modèle «américain», est orienté vers la spécialisation et la recherche. À partir du moment où le modèle américain apparaît dominant à la Faculté, soit de 1930 à 1945, les cadres et les méthodes de la recherche en sciences s'institutionnalisent. La recherche, loin de prendre naissance avec la fin de la guerre, s'est plutôt accentuée à ce moment-là selon Sarault. L'étude de cette dernière permettait, entre autres, de mieux comprendre la nature de la querelle entre tenants de la tradition et tenants de la réforme à l'occasion du débat concernant la place de l'enseignement des sciences à l'université. Il aurait été cependant souhaitable que la conférencière mette plus d'emphase sur la réalité décrite par l'emploi du terme «institutionnalisation», permettant ainsi de lever quelques ambiguïtés contenues dans son exposé.

Les présentations de Jocelyn David, d'Esther Lamontagne (en collaboration avec Yolande Cohen, absente) et de Marie-Josée Larocque, respectivement intitulées «Enseignement religieux ou enseignement moral? Le régime d'option dans les écoles secondaires de la CECM, 1983-1998», «Le rôle des Soeurs Grises dans l'établissement de l'enseignement supérieur pour les infirmières franco-catholiques à l'Université de Montréal, 1923-1967» et «Un projet éducateur pour les citadins de Québec : l'Académie commerciale des Frères des écoles chrétiennes, 1920-1940», ne se sont malheureusement pas révélées à la hauteur des objectifs visés au départ. En effet, en s'attachant trop exclusivement à un récit événementiel et à une énumération de données quantitatives, ces chercheurs ont relégué au second plan, noyé dans un surplus d'informations secondaires et factuelles, les idées-forces de leurs démarches.

La tenue de deux tables rondes en marge des conférences présentées lors du congrès est à souligner. La première, organisée par le comité étudiant de l'Institut et animée par Brian Young, à laquelle participaient Robert Sweeny, Pierre Anctil et Nadja Pollaert, con-

vait les participants à un débat ayant pour thème : «Amnésie collective ou abdication historique? La place de l'histoire et de l'historien dans la société contemporaine». Partant du constat selon lequel règne une connaissance déficiente de l'histoire dans les sociétés contemporaines alors que, paradoxalement, la production historique y connaît une importante croissance, les réflexions des conférenciers devaient, en première instance, s'orienter autour de la question de l'engagement de l'historien, de sa volonté ainsi que de sa capacité à prendre part aux débats de la cité.

Dans un premier temps, les conférenciers se sont davantage attardés au rôle social de l'histoire. À ce propos, Sweeny affirmait que la discipline devra adopter une position épistémologique radicale menant à une «histoire subversive» qui «du passé, ferait table rase». Quant à Anctil et Pollaert, l'essence de leurs interventions portait sur l'obligation de sortir du carcan de l'histoire unique pour construire une histoire à dimension pluriethnique porteuse de cohésion sociale. À grands regrets cependant, les trois invités ont été peu enclins dans le cadre de ces exposés à poser et à discuter certaines questions de toute première importance, comme celles de la place que l'historien doit occuper dans la société, de la nécessité pour celui-ci d'opérer une réévaluation de sa formation universitaire ou encore de prendre position au sujet de l'objectivité et de la subjectivité de sa discipline. Mentionnons toutefois que ces interrogations ont figuré parmi celles abordées, assez brièvement d'ailleurs, au cours de la période de questions. En définitive, il appert que le débat n'a pas véritablement eu lieu et que l'on a plutôt assisté à une série de questions. L'occasion était pourtant belle de se livrer à un examen épistémologique de la discipline historique, réflexion qui s'avère somme toute trop peu présente chez les historiens québécois.

Le Congrès de l'Institut s'est achevé par un second débat, animé cette fois-ci par Claude Corbo et traitant du devenir de l'institution universitaire au Québec. La question «Faut-il repenser l'université?» y était alors posée à l'historien Yves Gingras, au sociologue Louis Favreau et au gestionnaire Denis Bertrand. À cette interrogation, les trois conférenciers ont répondu par l'affirmative. Pour le premier, les changements qui s'opèrent depuis les années 1980, soit le rapprochement entre l'université et le secteur privé, de même que l'émergence du profil chercheur-entrepreneur, explicables par la diminution des fonds gouvernementaux, ont rendu caduque l'ancienne conception de l'université comme institution constituée de sections cloisonnées : cloisons entre les départements, cloisons entre les lieux de la recherche fondamentale et les lieux de la recherche appliquée. Selon

Gingras, c'est donc avant tout «notre représentation de l'université qu'il faut repenser afin de l'adapter à ces changements». Favreau, pour sa part, a principalement discoursé sur la nécessité au Québec de s'opposer à un développement universitaire d'inspiration néo-libérale pour y préférer une croissance basée sur la concertation. Finalement, il importe, soulignait quant à lui Bertrand, de revoir le fonctionnement des universités dont l'efficience est conditionnelle à la poursuite d'un équilibre, d'une part, entre les aspirations des étudiants, des professeurs et de l'État et, d'autre part, entre la recherche, l'enseignement et les divers services offerts. Pour le gestionnaire, le remède au malaise ressenti dans les universités passe avant tout par la réorganisation des études du premier cycle. L'exposé de ces divers points de vue a favorisé des échanges fructueux au cours desquels le ton s'est fait plus insistant, notamment entre Gingras et Favreau au sujet de la concertation comme planche de salut de l'université. Sur ce point, Gingras s'opposait à Favreau en affirmant que cette solution tient de l'idéalisme car la logique associative mène, dans les faits, à la fermeture de certains départements, fermeture à laquelle, il va sans dire, résistent vigoureusement les professeurs touchés.

La problématique «Éducation et société» est hautement porteuse d'idéologies, de valeurs, d'utopies et de savoirs qui orientent et légitiment l'action des groupes les plus divers. Pour s'en convaincre, il suffit de se référer aux conférences présentées dans le cadre du Congrès dont nous venons d'esquisser à grands traits certains points saillants. Nous nous étonnons toutefois qu'au cours de ces assises certaines questions, relatives à la fonction idéologique de l'enseignement pourtant de première importance, trouvent si peu d'audience. Tel est notamment le cas de la nature et des motivations qui sous-tendent le rôle joué par l'État dans le monde de l'éducation au Québec. Cette constatation nous semble d'autant plus surprenante qu'en ce 40^e anniversaire de la Révolution tranquille, au moment où l'héritage de celle-ci en matière d'éducation est remis en question, l'occasion était idéale pour les historiens de prendre part aux débats qui ont cours dans la société québécoise.

Maude Beausoleil
